
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

28 JUILLET > 28 AOÛT 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(1 article)



mardi 5 septembre
2023

4 500 € de facture d'eau : un retraité appelle au secours

(598 mots)

Je ne sais plus quoi faire. J'en rêve la nuit. C'est hallucinant ! », râle Claude Tscheiller. Ce retraité de Messein de 77 ...

Page 5

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



lundi 4 septembre 2023

« Maintenir cet élan positif » (247 mots)

Nous voici à mi-mandat, quelles sont les actions qui ont marqué la vie néodomienne ? ...

Page 7



mardi 5 septembre
2023

Inauguration de l'église du village après divers travaux (276 mots)

Un peu d'histoire : en 2014, lors d'une visite de routine, le maire, Patrick Potts, et Christian Drouot, premier adjoint de...

Page 8



vendredi 8 septembre
2023

Le service animation s'occupe désormais des jeunes de 3 à 17 ans (223 mots)

Cette transition marque un tournant significatif, mettant en place une continuité éducative complète pour les jeunes, couvr...

Page 9



dimanche 10 septembre
2023

Le jardin partagé, un projet devenu réalité (437 mots)

Sous un chapiteau au milieu des plates-bandes, de longues tables sont dressées, chargées de préparations culinaires concoct...

Page 10



vendredi 8 septembre
2023

Une belle fête familiale avant la rentrée (152 mots)

Le comité des fêtes de Chavigny, en partenariat avec le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Moselle et Madon et...

Page 11

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



samedi 2 septembre
2023

Le leader français du matériel installé à Messein (301 mots)

Un peu perdu au fond de la ZAC du Breuil à Messein, le bâtiment ne paie pas de mine de l'extérieur... Mais derrière les murs ...

Page 13

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



MEURTHE-ET-MOSELLE – MESSEIN

4 500 € de facture d'eau : un retraité appelle au secours

Un retraité de Messein a reçu une facture d'eau démesurée de 4 500 €. La faute à un dysfonctionnement d'une chasse d'eau alors qu'il était en cure avec son épouse, durant un mois, en Bourgogne. En charge du réseau d'eau, la com'com de Moselle et Madon va réétudier son cas.

Je ne sais plus quoi faire. J'en rêve la nuit. C'est hallucinant ! », râle Claude Tscheiller. Ce retraité de Messein de 77 ans est plongé en plein cauchemar. Tout cela à cause d'un simple morceau de papier reçu en mai dernier. Il s'agit de sa facture d'eau. D'ordinaire, il consomme une vingtaine ou une trentaine de m³ et doit régler une centaine d'euros par an.

Cette fois, les chiffres lui collent le vertige. Il découvre qu'il a utilisé 771 m³ et qu'il va devoir régler... 4 556,57 €. « Je me suis dit : ce n'est pas possible ! C'est une arnaque ! » Mais c'est bien la réalité. Comment en est-il arrivé là ? À cause, selon lui, du dysfonctionnement d'une chasse d'eau durant trois semaines, en mars et avril, alors qu'il était en cure avec son épouse à Bourbon-Lancy en Bourgogne.

La loi ne s'applique pas

« La chasse d'eau est restée coincée en position ouverte et l'eau a coulé, coulé, coulé... », résume le retraité. Sa fille qui passait régulièrement à la maison en son absence pour nourrir ses poules et son lapin, a fini par s'en rendre compte. « Un jour, elle a constaté que de l'eau avait inondé le sous-sol et elle a coupé le compteur général. »

Trop tard. Le mal est déjà fait. Des torrents d'eau sont partis dans les toilettes. Claude Tscheiller ne pensait toutefois pas que la note serait aussi salée. Cet ancien cuisinier de l'armée n'a qu'une retraite modeste, tout comme sa femme. Et ils n'ont pas de quoi payer l'ardoise que leur présente la communauté de communes de Moselle et Madon qui gère le réseau d'eau.

Ils demandent un « geste » pour tenir compte de leurs revenus ou, au moins, un échelonnement des paiements. Ils appellent aussi au secours la mairie et leur assurance. Mais, dans un premier temps, rien ne bouge.

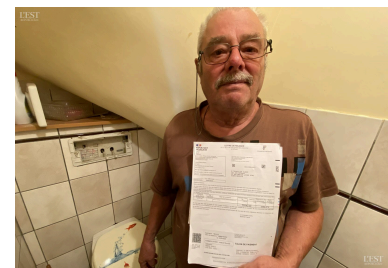
Une loi dite "Warsmann" prévoit pourtant, depuis 2012, un plafonnement des factures en cas de fuite pour éviter ce genre de situation. « Mais cela ne s'applique pas aux problèmes de chasse d'eau car les gens sont censés s'en rendre compte très vite », indique Gilles Jeanson, vice président en charge de l'eau et de l'assainissement à la com'com Moselle et Madon.

« Nous allons l'aider »

Conséquence : Claude Tscheiller a droit il y a quelques jours à une lettre de relance du Trésor Public pour payer non plus 4 550 € mais 4 950 €.

Le retraité prend 400 € de plus dans les dents. Sans explication. « J'ai l'impression d'être puni alors que je n'ai rien fait », réagit-il, dépité. Une lueur d'espoir vient toutefois de s'allumer. « Nous allons réétudier son cas lors d'une commission début octobre », promet Gilles Jeanson. Le vice président de la com'com Moselle et Madon indique également qu'un mail a été envoyé au Trésor Public pour bloquer la procédure de recouvrement de la facture.

« Nous sommes bien conscients que Monsieur Tscheiller ne peut pas régler 5 000 € comme ça. S'il le faut j'irai plaider sa cause devant la communauté de communes », assure pour sa part le maire de Messein, Daniel Lagrange. Avant d'ajouter : « Nous ne prendrons peut-être pas tout en charge mais nous allons l'aider ». ■



Plus de 700 m³ d'eau sont partis dans les toilettes de Claude Tscheiller qui se retrouve avec une facture démesurée.

Photo Christophe Gobin

par Christophe Gobin



COMMUNES MOSELLE ET MADON

« Maintenir cet élan positif »

Questions à Pascal Schneider, maire

Nous voici à mi-mandat, quelles sont les actions qui ont marqué la vie néodomienne ?

Beaucoup d'actions ont été réalisées, nous avons remplacé l'éclairage public par un éclairage LED, et ceci avant le début de la crise énergétique, plusieurs bâtiments municipaux tels que l'hôtel de ville, l'école Blum, le gymnase Plumet sont rénovés permettant de réduire de 40 % nos dépenses énergétiques.

La plantation de 60 arbres, des agents dédiés à la propreté de la ville, une balayeuse pour traiter les 27 km de voirie font partie également des actions réalisées et la commune est désormais totalement raccordée à la fibre.

Des nouveaux services sont mis en

place ?

Effectivement, des consultations publiques ont été organisées pour recueillir les avis et les suggestions des habitants, l'ouverture d'un espace France Service, la mise en place de 16 caméras de surveillances, la modernisation de la communication, l'aide aux seniors avec un pôle dédié, 2 minibus et maintien des tarifs de cantine sont effectifs. Le volet culturel n'a pas été négligé, Neuves-Maisons a vu l'émergence d'événements culturels réguliers, tels que des festivals artistiques et musicaux, l'aide aux associations est toujours présente.

En conclusion ?

Les élus demeurent résolus à maintenir cet élan positif. Parmi les pro-

jets à venir, on compte l'extension des pistes cyclables, la création d'espaces verts supplémentaires et le réaménagement de l'urbanisme et des locaux associatifs. Nous avons réduit la dette de 600 000 euros et comptons continuer sur cet élan. ■



Inauguration de l'église du village après divers travaux

Une soixantaine de villageois ont été invités par la mairie à l'inauguration de la fin des travaux de l'église.

Un peu d'histoire : en 2014, lors d'une visite de routine, le maire, Patrick Potts, et Christian Drouot, premier adjoint de l'époque, ont constaté que des débris de voûtes étaient au sol. Le 4 octobre 2014, un arrêté municipal stipulait la fermeture du site. En 2015, les études sont effectuées, et l'assureur a fait installer un échafaudage pour soutenir les voûtes. En 2016, une étude de sol a été réalisée, il a été décidé de mettre 16 pieux métalliques pour stopper le glissement de l'édifice ; ces travaux ont été réalisés après le déplacement de plusieurs tombes. Les travaux sur les voûtes peuvent commencer. Tous ces travaux ont eu un coup de 1 398 435 €.

Une exposition de photos

Ce samedi, une cérémonie a été organisée par les élus du village en invitant plusieurs personnalités, entre autres Madame le préfet de Meurthe-et-Moselle, Françoise Souliman, le sénateur Jean-François Husson, Pierre Nicolet, représentant de la fondation du patrimoine, Joël Ferry représentant la paroisse de la visitation, les maires des communes voisines.

Après les discours des invités, une exposition de photographie des différents travaux qui ont été faits après plus de 9 années d'attente a été dévoilée. Puis, les cloches ont retenti pour la plus grande joie des villageois.

Un lunch a été préparé par les admi-

nistrés dans la cour de l'école.

9ans de démarches et de travaux de réhabilitation de l'église

9 ans d'attente pour le retour des cloches ■



L'assemblée était attentive à la narration des travaux par le maire, Patrick Potts.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Le service animation s'occupe désormais des jeunes de 3 à 17 ans

Une nouvelle ère s'est ouverte ce mercredi à Neuves-Maisons avec la reprise des compétences dédiées aux enfants âgés de 6 à 11 ans par le service animation municipal.

Cette transition marque un tournant significatif, mettant en place une continuité éducative complète pour les jeunes, couvrant les cycles de 3 à 17 ans.

Autrefois géré par le FJEP (Foyer des jeunes et d'éducation populaire), ce service désormais municipal s'engage à offrir des activités ludiques, éducatives et enrichissantes pour les enfants en âge scolaire.

Un succès au-delà des espérances

L'inauguration de cette initiative prometteuse avait prévu d'accueillir une dizaine d'enfants, mais le succès

a été bien au-delà des espérances. Plus de 30 enfants se sont présentés pour participer à cette première journée, signe d'une demande évidente de programmes adaptés à cette tranche d'âge.

Réserver

Les nouveaux animateurs du service animation, Émeline, Marion, Guillaume et Hugo, ont été chaleureusement accueillis par les enfants et les parents présents lors de l'inauguration.

Devant cet accueil positif, la ville de Neuves-Maisons encourage désor-

mais les parents à réserver rapidement des places pour les futures activités du service, compte tenu de la forte demande. Les places risquent d'être limitées. ■



Jessica Nicoleau, 1^{re} adjointe, a tenu à rencontrer les animateurs et les enfants lors de cette première journée.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Le jardin partagé, un projet devenu réalité

Une fête s'est tenue dernièrement pour marquer l'aboutissement d'un projet social et solidaire, la réalisation de jardins partagés pour lesquels des travaux ont été menés depuis 2019 sur 5 000 m de terrain, et saluer de précieux partenaires.

Sous un chapiteau au milieu des plates-bandes, de longues tables sont dressées, chargées de préparations culinaires concoctées par les adhérents des Jardins Partagés de Neuves-Maisons. C'est la fête ce vendredi 1^{er} septembre, avec parmi les invités, toute une brochette d'élus qui ont cru en ce projet dès ses débuts.

Pour Marie-Jeanne Pernot, présidente de l'association, il s'agit de « récompenser le travail immense des jardiniers courageux qui ne déméritaient pas pour arriver à la réussite des Jardins. Et qui ne se découragent pas devant l'ampleur de la tâche. »

Récompenses officielles

Réussite est le mot, car depuis les 1ers travaux, fin 2019, dans ces 5 000 m² de terrain, où les adhérents de toutes origines sociales cultivent solidairement les légumes qui garniront leurs assiettes, les récompenses officielles ont plu : prix décernés par Terres de Lorraine et par la Poste en 2021, par la Région Grand Est en 2022 avec remise d'un trophée en 2023 ou encore dotations du minis-

tère de l'agriculture ainsi que de la MAIF. Ils ont permis à l'association d'acquérir du matériel et d'effectuer des travaux d'aménagement.

« Cette fête est aussi destinée à tous les partenaires publics ou privés qui apportent leur soutien depuis le début du projet » continue la présidente. Et de citer des associations, des communes, la communauté de communes, la région, la préfecture, les donateurs ainsi que les 50 adhérents.

Le Jardin Partagé est aujourd'hui devenu un modèle et une base d'expérimentation. Pour Hervé Tillard, conseiller régional, « Il n'y a pas d'égal à ce jardin dans la Région. Que ce projet soit partagé au-delà du pays Terres de Lorraine ! »

Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, estime qu'« il s'intercale parfaitement dans cette période difficile, où nous avons à côté de nous des citoyens dans des difficultés importantes. »

En écho, la présidente rappelle que l'association des Jardins Partagés,

« doit toucher encore beaucoup plus un public en situation de précarité. » Maryse Louis, l'une des jardinières a lu l'un de ses poèmes. Elle y retrace une année dans ce « jardin extraordinaire, où tous se donnent la main, pour travailler la féconde terre aujourd'hui comme demain. »

Pour contacter les jardins partagés de Neuves-Maisons

FB : Association Les jardins partagés de Neuves-Maisons

assojardinspartagesnm54@gmail.com

Mme Pernot, 06 73 84 25 61 ■



La présidente de l'association des Jardins Partagés, Marie-Jeanne Pernot, a invité élus, jardiniers et donateurs à fêter les réussites du projet en dépit des difficultés.



Une belle fête familiale avant la rentrée

Le comité des fêtes de Chavigny, en partenariat avec le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Moselle et Madon et le West Country Club, a organisé ce samedi le Festiv'été, une jolie fête pour terminer de belle manière les vacances scolaires.

Au programme, des jeux pour tous avec le ludobus de la Filoche, des structures gonflables, un spectacle plein de surprises « Les petits

C.U.L.S. » (Carrément Unique Loufoque et Synchro) par la compagnie La Chose Publique et une initiation proposée par le West Country Club.

À la tombée de la nuit, un feu d'artifice offert par la municipalité a rassemblé un large public sous de nombreux applaudissements ! Il s'agissait du feu d'artifice qui n'avait pu avoir lieu à la fête nationale pour des raisons de sécurité liées aux risques d'incendie. ■



Les structures gonflables ont eu beaucoup de succès.



ACTUALITÉS DIVERSES



MEURTHE-ET-MOSELLE – MEURTHE-ET-MOSELLE

Le leader français du matériel installé à Messein

Un peu perdu au fond de la ZAC du Breuil à Messein, le bâtiment ne paie pas de mine de l'extérieur... Mais derrière les murs de « ITC » se cache le paradis des professionnels du « tatau ». Leader français du matériel de tatouage et de piercing, l'entreprise s'est installée il y a une vingtaine d'années dans l'agglomération nancéienne. Mais c'est à Nancy que l'histoire a débuté en 1997 à la suite de la rencontre de trois personnes, dont Jean-Christian André, président depuis 2021. « C'est une histoire d'hommes qui ont grandi ensemble » synthétise-t-il dans son bureau à Messein.

À l'époque, le tatouage est encore un art relativement confidentiel. « A

Nancy, il y avait quatre tatoueurs » se remémore Jean-Christian André, « aujourd'hui, il doit bien y en avoir 80... ». « ITC » a accompagné cet essor et l'a même en partie impulsé en proposant de multiples références aux tatoueurs qui se lançaient.

45 collaborateurs

25 ans plus tard, l'entreprise est devenue un mastodonte du tatouage, du piercing et du maquillage permanent : plus de 9000 références, plus de 15.000 clients et 45 collaborateurs répartis à Messein et dans les deux magasins de l'enseigne à Paris.

Afin de conserver son leadership, la boîte développe de nouveaux pro-

duits dans son labo et vend des accessoires de pointe comme cette machine à tatouer sans fil dernière génération. « L'objectif, c'est l'amélioration des conditions de travail des artistes tatoueurs à travers des produits » poursuit Jean-Christian André, « et puis, on ne se contente pas de voir ce qui se passe sur le marché et revendre des produits. On a un côté innovation qui fait partie de notre ADN. On est toujours en éveil ».

Indispensable pour accompagner l'évolution d'un marché « qui a profondément changé en un temps record » selon Jean-Christian André. ■

par A.g.

